

VIDE-GRENIERS SAINT-ARNOULT

Samedi 15 mai 2021

Réservé aux particuliers et aux brocanteurs. Inscription obligatoire

Réservation des Emplacements

Par Internet

1. Télécharger le dossier sur le site Web ou le demander par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous, faire une copie de l'attestation d'inscription.
2. Le document 'ATTESTATION D'INSCRIPTION' entièrement rempli, accompagné du règlement conforme au nombre de mètres demandés par chèque à l'ordre du Rotary Club de Deauville et de la photocopie de la carte d'identité doivent être renvoyés au plus tard le 10 mai 2021 à l'adresse ci-dessous ;
3. A réception de votre dossier complet, il vous sera communiqué par e-mail ou par téléphone ou par courrier un justificatif de votre inscription qui vous sera nécessaire pour accéder à la zone dédiée le long du bras de la rivière Touque. Le justificatif précisera également la porte d'entrée A (côté Mairie de Saint-Arnoult) ou B (côté Deauville au feu rouge) ;

À la permanence de la Mairie de Saint-Arnoult

A la permanence, Salle des Associations de la mairie de Saint-Arnoult (à gauche de la Mairie), le mercredi 05 mai 2021 de 10h30 à 12h et de 17h à 19h, le samedi 08 mai 2021 de 10h30 à 19h et le mercredi 12 mai 2021 de 17h à 19h.

Par Courrier ou par Téléphone

Demander le dossier par e-mail ou par téléphone ou par courrier et suivre les points 2. et 3. ci-dessus. À la réception de votre dossier complet, il vous sera envoyé par e-mail ou à défaut par courrier le justificatif de votre inscription.

Contact

- Mail: videgrenier@rotarydeauville.org
- Web: <https://rotarydeauville.org/vg21>
- Mobile : 07 83 11 50 05

Document et règlement sont à retourner au plus tard le 10 Mai 2021 à

Rotary Club de Deauville
Hôtel Barrière Le Normandy
38 Rue Jean Mermoz
14804 DEAUVILLE

VIDE-GRENIERS SAINT-ARNOULT

Samedi 15 mai 2021

Attestation Inscription Vide-Greniers

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

Téléphone :

..... Titulaire de
la pièce d'identité n°..... Délivrée le :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessous, et m'engage à m'y conformer. Je joins à mon inscription la photocopie recto-verso de ma carte d'identité ainsi que le paiement de ma réservation, suivant le nombre de mètres linéaires souhaités. Paiement par chèque à l'ordre du ROTARY CLUB de DEAUVILLE.

Le prix du mètre linéaire est fixé à 5€. Le minimum est de 4ml puis 6ml, 8ml, 10ml, 12ml, etc (tranche de 2ml)

Pour l'emplacement d'une longueur de :ml

Ci-joint un règlement de : €

Règlement :

Article 1 : le Rotary Club de Deauville est l'organisateur du vide-greniers à Saint-Arnoult le samedi 15 mai 2021, de 7h à 18h. L'accueil des exposants débute à 6h. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Le dossier d'inscription devra nous parvenir impérativement avant le lundi 10 mai 2021 et l'exposant doit être en possession du justificatif 2021 pour accéder au site; Article 2 : le jour dit, les exposants devront être en possession du justificatif de votre inscription et se présenter selon l'indication sur votre justificatif soit PORTE A (côté Mairie de Saint Arnoult) soit PORTE B (côté Deauville, au feu rouge) pour être placé par les placeurs sinon vous serez contraints de vous mettre dans la file d'attente ;

Article 3 : les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée. Les exposants désirant être côte à côte doivent arriver ensemble ;

Article 4 : il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire ; Article 5 : les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'exposition et la vente de produits alimentaires est interdite, seul est autorisé le commerce d'objets de vide-greniers et de brocante ;

Article 6 : en cas d'annulation quels que soient les motifs, les sommes versées ne seront pas remboursées ;

Article 7 : les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur l'emplacement à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener les invendus ou à les mettre à la décharge ;

Article 8 : la présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Pour les particuliers uniquement : déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Bon pour accord,

Fait à leSignature

VIDE-GRENIERS

COMMUNE DE SAINT-ARNOULT

Samedi 15 mai 2021 de 7h à 18h

VIDE-GRENIERS réservé aux particuliers et aux brocanteurs

Le long de la rivière du bras de la TOUQUES, près de la Mairie de Saint-Arnoult.

Cinquième édition (plus de 240 participants) ORGANISEE PAR LE ROTARY CLUB DE DEAUVILLE.

Le « village » du Rotary proposera une restauration

Toilettes sur place

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- **Par e-mail** : videgrenier@rotarydeauville.org
- **A la permanence** : A la permanence, Salle des Associations de la mairie de Saint-Arnoult (à gauche de la Mairie), le mercredi 05 mai 2021 de 10h30 à 12h et de 17h à 19h, le samedi 08 mai 2021 de 10h30 à 19h et le mercredi 12 mai 2021 de 17h à 19h.

Contact

- Mail: videgrenier@rotarydeauville.org
- Web: <https://rotarydeauville.org/vg21>
- Mobile: 07 83 11 50 05